

Délégation de signature

-oOo- DECISION N°D25/84 -oOo-

Dominique PELJAK,

Directeur Général du Centre Hospitalier Régional de Metz-Thionville, des Centres Hospitaliers de Boulay, de Briey, de l'Etablissement Public Départemental de Santé de Gorze, et de l'EHPAD de Creutzwald,

- Vu l'article L. 6143-7 du Code de la Santé Publique relatif aux attributions des directeurs d'établissement public de santé,
- Vu les articles D. 6143-33 à D. 6143-35 du Code de la Santé Publique, relatifs aux modalités de délégation de signature des directeurs des établissements publics de santé,
- Vu le décret du Président de la République du 5 juin 2023 portant désignation de Monsieur Dominique PELJAK comme Directeur Général du Centre Hospitalier Régional Metz-Thionville, des Centres Hospitaliers de Boulay et de Briey et de l'EHPAD de Creutzwald.
- Vu le procès-verbal d'installation en date du 1er juillet 2023 certifiant l'installation de Monsieur Dominique PELJAK, Directeur Général du Centre Hospitalier Régional Metz-Thionville, des Centres Hospitaliers de Boulay et de Briey et de l'EHPAD de Creutzwald à compter du 1er juillet 2023.
- Vu l'arrêté de l'ARS Grand Est n°2025-2650 du 27/08/2025 portant fin de période d'intérim de la direction générale du Centre Hospitalier Régional de Metz-Thionville, des Centres Hospitaliers de Boulay, de Briey, de l'Etablissement Public Départemental de Santé de Gorze et de l'EHPAD de Creutzwald assurée par Madame Marie Catherine PHAM
- Vu la convention de direction commune du 4 juillet 2007 établie entre le Centre Hospitalier Régional de Metz-Thionville et le Centre Hospitalier de Briey,
- Vu l'avenant n°1 à la convention de direction commune entre le Centre Hospitalier Régional de Metz-Thionville et le Centre Hospitalier de Briey, intégrant le Centre Hospitalier de Boulay à compter du 1^{er} février 2018,
- Vu l'avenant n°2 à la convention de direction commune entre le Centre Hospitalier Régional de Metz-Thionville, le Centre Hospitalier de Briey et le Centre Hospitalier de Boulay, intégrant l'EHPAD de Creutzwald en date du 23 août 2018,
- Vu l'avenant n°3 trois à la convention de direction commune entre le centre hospitalier régional de METZ-THIONVILLE, les centres hospitaliers de BRIEY, « Le Secq de Crépy » à BOULAY, l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Sans souci » à CREUTZWALD et intégrant l'établissement public départemental de santé de GORZE en date du 03 mai 2024,
- Vu les délibérations du Conseil de surveillance du centre hospitalier régional de METZ-THIONVILLE en date du 22 mars 2024, du Conseil de surveillance du centre hospitalier « Le Secq de Crépy » à BOULAY en date du 27 mars 2024, du Conseil de surveillance du centre hospitalier de BRIEY en date du 28 mars 2024, du Conseil de surveillance de l'établissement public départemental de santé de GORZE en date du 05 avril 2024 et du Conseil d'administration de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Sans souci » à CREUTZWALD en date du 19 avril 2024,

- Vu La convention constitutive du GHT6 Lorraine Nord du 24 juin 2016 composé du Centre Hospitalier Régional Metz-Thionville, établissement support, du Centre Hospitalier de Briey, du Centre Hospitalier de Boulay, du Centre Hospitalier de Jury, le Centre Hospitalier de Lorquin, l'Etablissement Public Départemental de Santé de Gorze et l'Hôpital d'Instruction des Armées Legouest,
- Vu l'arrêté de Madame la Directrice Générale du Centre national de gestion en date du 13 juin 2024 :
« À compter du 1er juin 2024, **Madame Claire ALBORGHETTI**, directrice d'hôpital (hors classe) stagiaire, directrice adjointe au centre hospitalier régional de METZ-THIONVILLE (Moselle) et aux centres hospitaliers de BRIEY (Meurthe-et-Moselle) et « Le secq de Crepy » à BOULAY (Moselle), est nommée dans le cadre de la convention de direction commune susvisée, directrice adjointe au centre hospitalier régional de METZ-THIONVILLE (Moselle), aux centres hospitaliers de BRIEY (Meurthe-et-Moselle), « Le secq de Crepy » à BOULAY, à l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes « Sans souci » à CREUTZWALD et à l'établissement public départemental de santé de GORZE (Moselle). »

DECIDE :

- Article I.** Délégation Générale est donnée à **Madame Claire ALBORGHETTI**, Directrice déléguée au Centre Hospitalier de Briey pour diligenter, au nom du Directeur Général, toute décision utile au fonctionnement du Centre hospitalier de Briey.
- Article II.** En cas d'absence ou d'empêchement de l'une des différentes directions intervenant dans la gestion du Centre Hospitalier de Briey, délégation est donnée à **Madame Claire ALBORGHETTI**, à l'effet de signer, au nom du Directeur Général, tous documents, actes et décisions relevant des fonctions des différentes directions intervenant dans la gestion du Centre Hospitalier de Briey.
- Article III.** En cas d'absence ou d'empêchement de **Madame Claire ALBORGHETTI**, délégation est donnée à **Monsieur Johan LAVARINI** à l'effet de signer, pour le Centre Hospitalier de Briey, au nom du Directeur Général, les dépôts de plainte auprès des autorités de police et de justice.
- Article IV.** En cas d'absence ou d'empêchement de **Madame Claire ALBORGHETTI**, délégation est donnée à **Madame Nathalie TOUZE**, attachée d'administration hospitalière et à **Madame Amandine NEANT**, adjoint des cadres hospitaliers, à l'effet de signer, pour le Centre Hospitalier de Briey, au nom du Directeur Général : les sorties de corps avant mise en bière et le registre des décès en mairie du Val de Briey.
- Article V.** En cas d'absence ou d'empêchement de **Madame Claire ALBORGHETTI**, délégation est donnée à :
- **Madame Anne-Laure COUTHURES**, Directrice des Affaires Générales, Juridiques et de la Qualité,
 - **Monsieur Yazid SEBIA**, Directeur adjoint des Affaires Générales, Juridiques et de la Qualité,
 - **Monsieur Pierre BOILEAU**, Directeur des Finances et de la Performance,
 - **Monsieur Etienne DE COURCELLES**, Directeur adjoint des Finances et de la Performance,
 - **Madame Katia REBELO-SEWASTIANOW**, Directrice des Achats, de l'Hôtellerie et de la Logistique,
 - **Madame Valérie RHEIN-TALARD**, Directrice des Affaires Médicales,
- pour diligenter, au nom du Directeur Général, toute décision utile au fonctionnement du Centre Hospitalier de Briey.

- Article VI.** Durant les périodes où elle assure une garde de direction, délégation est donnée à **Madame Claire ALBORGHETTI**, pour le CHR de Metz-Thionville et le CH de Briey, à l'effet de signer, au nom du Directeur Général dans les cas où l'imprévu et l'urgence le justifient :
- Tous actes nécessaires à la continuité du service public hospitalier,
 - Tous actes conservatoires nécessaires à la sauvegarde des personnes et des biens ainsi qu'au maintien en fonctionnement des installations de l'établissement,
 - Tous actes nécessaires à la prise en charge des malades, y compris les prélèvements d'organes,
 - Les dépôts de plainte auprès des autorités de police et de justice.
- Article VII.** Ces délégations sont assorties de l'obligation pour les titulaires de n'engager les dépenses que dans la limite des crédits autorisés par compte budgétaire et de rendre compte des opérations réalisées à l'autorité délégante.
- Article VIII.** La présente délégation de signature sera communiquée en application de l'article D. 6143-35 du Code de la Santé Publique, aux membres du Conseil de Surveillance et aux agents du Trésor.
- Article IX.** La présente délégation de signature fera l'objet des mesures de publicité prévues à l'article R.6143-38 du Code de la Santé Publique, au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Moselle et d'un affichage dans l'établissement.
- Article X.** Les signatures des titulaires des délégations visées par la présente décision figurent en annexe et valent communication aux intéressés.

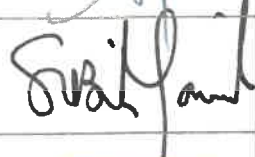
A Metz, 01 septembre 2025

Dominique PELJAK


**Directeur Général du Centre Hospitalier
Régional de Metz-Thionville,
des Centres Hospitaliers de Boulay,
de Briey,
de l'Etablissement Public Départemental de
Santé de Gorze,
et de l'EHPAD de Creutzwald,**

ANNEXE

CENTRE HOSPITALIER DE BRIEY

Prénom et nom	Grades	Notifiée le	Signature
Claire ALBORGHETTI	Directrice d'Hôpital	1.09.2025	
Anne-Laure COUTHURES	Directrice d'Hôpital	03/09/2025	
Yazid SEBIA	Directeur	09/09/2025	
Pierre BOILEAU	Directeur	10/09/25	
Etienne DE COURCELLES	Directeur d'Hôpital	03/09/2025	
Katia REBELO-SEWASTIANOW	Directrice d'Hôpital	9.9.25	
Valérie RHEIN-TALARD	Directrice d'Hôpital	09.09.25	
Johan LAVARINI	Encadrant sécurité incendie	08/9/2025	
Nathalie TOUZE	Attachée d'administration hospitalière	11/09/2025	
Amandine NEANT	Adjoint des cadres hospitaliers	03/09/2025	